



Montpellier, le 21 avril 2016

Communiqué de presse

Commission permanente :

Une enveloppe régionale de plus de 1,8 M€ pour soutenir la construction de logements sociaux

Les élus régionaux réunis en Commission permanente ont voté jeudi dernier, sur proposition de Carole Delga, présidente de la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, une enveloppe globale de plus de 1,8 M€ pour soutenir la construction de logements sociaux.

Face à la pénurie de l'offre locative sociale, la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, animée par le principe d'égalité des chances, mène une politique volontariste en faveur du logement social. Il s'agit de rattraper le retard du parc social en développant l'offre de logements, ce qui contribue à renforcer les bassins d'emplois et à favoriser l'installation de nouvelles entreprises régionales.

Dans l'attente des réflexions menées à l'échelle de la nouvelle Région sur les évolutions éventuelles en matière d'habitat, cette enveloppe de plus 1,8 M€ va permettre la création de 1 049 logements sociaux répartis comme suit :

Dans l'Aude, créations de :

- 34 logements sociaux dans la résidence « le Clos Simon » à Narbonne (54 000 €),
- 11 logements sociaux au « Clos des Capucins » à Trèbes (15 000 €).

Dans le Gard, créations de :

- 34 logements sociaux dans la résidence « les Lucioles » à Alès (50 000 €)
- 6 logements sociaux dans la résidence « Le Chabrol » à Alès (10 000 €)
- 27 logements sociaux au lotissement « les Hauts de Mémière » à Beauvoisin (70 000 €)
- 30 logements sociaux à Bouillargues (68 000 €),
- 26 logements sociaux à la résidence « Les magnolias » à Calvisson (35 000 €),
- 36 logements sociaux à Milhaud (48 000 €).

Contact presse :

Muriel PIN : muriel.pin@regionlmp.fr - Tél. : 04 67 22 93 87 - port. : 06 07 76 82 05



Dans l'Hérault, créations de :

- 16 logements sociaux à Agde (42 000 €)
- 149 logements sociaux à la résidence « La cité Million », tranche 2, à Béziers (200 000 €)
- 55 logements sociaux à Castelnaud-le-Lez (89 000 €)
- 50 logements sociaux à Cournonterral (128 000 €)
- 32 logements sociaux à la résidence « Le Patio des Arènes » à Lansargues (36 000 €)
- 17 logements sociaux à la résidence « les Portes du Sud » à Lattes (17 000 €)
- 23 logements sociaux à la résidence « Urban Graphik » à Montpellier (37 000 €)
- acquisition/amélioration de 18 logements sociaux dans la résidence « Le cévenol » à Montpellier (36 000 €)
- création de 51 logements sociaux à Pignan (51 000 €)
- 44 logements sociaux à la résidence « L'hippocampe » à Sérignan (114 000 €),
- 18 logements sociaux à Servian (46 000 €)
- 54 logements sociaux à Villeneuve-les-Maguelone (86 000 €).

Dans les Pyrénées-Orientales, créations de :

- 18 logements sociaux au lotissement « les arbousiers » à Amélie-les-Bains-Palalda (46 000 €)
- 14 logements sociaux à Argelès-sur-Mer (20 000 €)
- 17 logements sociaux à Bages (44 000 €)
- 32 logements sociaux à Baho (50 000 €)
- 24 logements sociaux à Bompas (38 000 €)
- 4 logements sociaux « Les Hauts de Brouilla » à Brouilla (10 000 €)
- 3 logements sociaux « les Charlottes » à Canet-en-Roussillon (5 000 €)
- 28 logements sociaux à Céret (76 000 €)
- 2 logements sociaux à Elne (2 000 €)
- 29 logements sociaux à Perpignan (70 000 €)
- 22 logements sociaux à Pia (56 000 €)
- 50 logements sociaux à Ponteilla (78 000 €)
- 4 logements sociaux à Sorède (8 000 €)
- 6 logements sociaux à Théza (14 000 €)
- 41 logements sociaux à Toulouges (65 000 €)
- 16 logements sociaux au lotissement « Le Carignan » à Villeneuve-la-Rivière (14 859 €).

Détail des votes pour cette délibération : Pour : Groupe Socialiste Républicain et Citoyen, Radicaux de Gauche, Nouveau Monde en Commun

Abstention : Union des élus de Droite et du Centre,

Contre : Front National – Rassemblement Bleu Marine

Contact presse :

Muriel PIN : muriel.pin@regionlmp.fr - Tél. : 04 67 22 93 87 - port. : 06 07 76 82 05